

# Fléac



Février 2009 - N° 199

## Contact



Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57  
E.mail : [mairiefleac@wanadoo.fr](mailto:mairiefleac@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.fleac.fr](http://www.fleac.fr)



Les **ECOMÔMES**  
... en Vadrouille !

### Vœux du Maire

(voir page 2)



« Les éco mômes en vadrouille »  
est un nouveau concept de vacances-action que la  
MJC propose aux enfants de 4 à 17 ans  
du 6 juillet au 27 août 2009.

(voir page 5)



Les Aînés ont passé une agréable journée  
lors du repas offert par la municipalité  
le 18 janvier 2009.

(voir page 5)



Repas des Anciens à la Salle des Fêtes

## Les Vœux du Maire

Chères Fléacoises, chers Fléacois,

**L**e Maire et l'équipe municipale souhaitent une très bonne année à tous les Fléacois et en particulier à ceux qui sont arrivés cette année et qui ont contribué à faire que Fléac a eu la meilleure progression démographique de l'agglomération angoumoisine. Cet attrait pour notre petite ville est le meilleur encouragement que nous pouvons souhaiter.

Mais revenons sur ces 9 premiers mois de mandature. Ils ont été consacrés naturellement à un travail de repérage, mais la continuité dont beaucoup d'entre nous sont garants, soutenue par les employés municipaux, nous a permis de passer rapidement à l'acte et d'enclencher la mise en œuvre de projets que nous avons considérés comme prioritaires, conformément à ce que nous avons annoncé.

Ainsi... un bref retour sur 2008 nous permet de souligner un certain nombre de réalisations abouties, en particulier :

- des aménagements spécifiques pour la sécurité routière,
- des travaux liés au confort et aux économies d'énergie dans les écoles,
- des rénovations en régie sur nos bâtiments et nos routes,
- la matérialisation du parking du château,
- la création de la 1<sup>ère</sup> piste cyclable le long de la RN141,
- l'obtention d'une « fleur » au concours régional des villes fleuries grâce à l'important travail fourni par les techniciens des espaces verts ; bravo à eux !

Sans oublier :

- l'étude de la mise en conformité du foyer-résidence pour satisfaire aux normes EPAHD,
- enfin, l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe maternelle.

Mais, des chantiers à plus long terme ont aussi été engagés :

- le plan local d'urbanisme (PLU), qui s'étendra sur plusieurs années,
- le plan communal de sauvegarde (PCS) qui sera finalisé en 2009 (le 1<sup>er</sup> initié en Charente),
- le diagnostic énergétique dans le cadre du Plan Climat Régional de l'ensemble des équipements de la commune (éclairage public, chauffage...).

Sur le plan de l'agglomération, la voix de Fléac au sein de la COMAGA se fait entendre régulièrement : chaque élu délégué a en charge la représentation de la commune au sein d'une instance ou d'un syndicat. Nulle part, la commune de Fléac n'est absente !

Je souhaite que vous soyez fiers de votre commune et de vos élus, et que votre intérêt pour les projets communaux soit le témoin de votre souci du bien commun et de l'avenir de Fléac. C'est pourquoi j'ai voulu initier des réunions de quartier qui vont se poursuivre et auxquelles nous souhaitons vous rencontrer nombreux. N'hésitez pas à rejoindre ces lieux de parole, à apporter votre contribution... bref, à échanger avec vos élus.

Pour ce qui est de l'année 2009, je formule, bien sûr, des vœux sincères de développement pour Fléac et d'amélioration du cadre de vie pour vous, ses habitants. En 2009, je veillerai à ce que priorité soit donnée aux projets concrets qui ne manquent pas et qui concernent :

- des travaux de voirie (à Bois Renaud, à La Luratte, à La Vergne),
- une étude de faisabilité pour l'extension de l'école,
- le transfert du bureau de poste,
- la création d'un parcours de santé,
- la culture, avec de nombreuses et nouvelles manifestations, capables de faire vivre l'esplanade,

ainsi qu'à nos grands projets qui restent, bien sûr, pour les années à venir, l'étude du PLU, la construction d'équipements socio-culturels et sportifs, de logements, projets que nous nous employons dès maintenant à travailler, en fonction de l'évolution probable, à moyen ou long terme, de la configuration de la commune.

BONNE ANNEE à Fléac et à ses habitants, à ses nombreuses associations, à ses clubs, ses artisans, commerçants, professions libérales, ses écoles et à ses enfants. Ayons tous conscience que nous habitons une ville dynamique où il fait bon vivre et... faisons-le savoir !

Bonne année à tous



Guy ETIENNE

## Au Fil du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 17 décembre 2008. Il a adopté les décisions suivantes :

### ■ Projet d'aménagement d'une partie du local commercial appartenant à la Commune :

La Commune dispose d'un local inoccupé au Centre Commercial d'environ 300 m<sup>2</sup>.

Dans le cadre de la restructuration des services de La Poste, il est toujours d'actualité d'y réserver prioritairement un espace d'environ 100 m<sup>2</sup>, pour son service guichet et accueil bancaire. Cette décision devrait être finalisée en 2009, en même temps que le départ du service de tri qui rejoindra la plateforme de la zone Euratlantique.

Pour la partie restante, la commune a été contactée pour l'aménagement d'un restaurant. Ces aménagements nécessaires nécessitent des autorisations d'urbanisme (ABF – Equipement – SDIS – DSV/DDASS) et de déposer une Déclaration Préalable (D.P.).

Le local est situé dans le périmètre de l'A.B.F. (Architecte des Bâtiments de France). Le délai d'instruction de la D.P. est de 2 mois à compter du dépôt complet du dossier en mairie.

Les travaux ne pourront pas commencer avant le terme de ce délai.

En prévision de cette opération, le Conseil municipale autorise M. le Maire à **déposer la demande** de Déclaration Préalable **pour ce dossier** et à signer les pièces afférentes à ce dossier et d'autre part de **demandeur l'aide de l'Etat** au titre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour contribuer à financer ce projet.

### ■ Augmentation de la participation communale à l'ALSH pour 2009

Rappel : La Commune participe financièrement depuis de nombreuses années au financement du service de l'Accueil Loisir Sans Hébergement (ALSH) – nouvelle appellation des Centres de Loisirs - de l'Association MJC de Fléac pour l'accueil des enfants de Fléac les mercredis et lors des petites et grandes vacances.

La Commune jusqu'à cette année versait une participation calculée sur la base de 11,50 € par journée enfant (J/E) de Fléac.

L'Association a fait savoir aux Communes partenaires que sans une augmentation de 5 € environ par J/E, le budget prévisionnel pour l'ALSH ne pourrait pas s'équilibrer.

Motifs invoqués pour cette augmentation :

- le maintien du budget de 2002 à 2008 et de la participation à 11,50 €/JE
- la fin des contrats aidés de l'Etat (Cna-séa)
- la baisse de 50 % de la subvention sur le CEL (Contrat Educatif Local) de l'Etat (DDJS)
- l'affluence de familles à faible quotient familial.

Cette augmentation ne sera pas prise en compte par la CAF dans le cadre du CEJ, compte tenu des nouveaux critères de la CNAF. Le seul levier possible pour équilibrer ce budget reste le couple Familles/Communes.

Les communes du territoire (St Saturnin, Linars et Fléac) se sont réunies et proposent de retenir une harmonisation des participations communales à 14 €/JE.

C'est sur cette base que la commune de Fléac à accepter cette augmentation, soit **2,50 €** pour la partie commune, ce qui induira une augmentation de **2,25 €** pour la partie **famille**.

### ■ Fixation des modalités de versement des subventions à l'Association MJC de Fléac

La Commune de Fléac est liée par plusieurs contrats à l'Association MJC de Fléac.

Afin de faciliter la gestion de ces contrats par le service de comptabilité et de lisser sur l'année les versements de financements pour l'association, le conseil municipal adopte un tableau de versement en pourcentage d'un budget prévisionnel ; ces pourcentages seront les mêmes d'année en année sauf délibération contraire.

Annuellement, le tableau actualisé fera l'objet d'une information du Conseil.

### ■ Versement anticipé de la subvention 2009 à l'Association MJC de Fléac

Afin d'éviter des problèmes de trésorerie à l'association MJC et compte tenu du partenariat existant entre la Commune et l'association MJC par la conclusion de plusieurs conventions, il est proposé comme depuis plusieurs années, de décider d'anticiper le mandatement d'une partie de la subvention attendue par l'Association pour 2009.

Sans délibération, la Commune ne pourrait mandater de subvention qu'après le vote du BP 2009 (soit un versement fin avril 2009).

Il est proposé, conformément aux modalités adoptées préalablement, de **mandater en janvier 2009** la somme totale de **67 625 €** à l'Association MJC de Fléac correspond aux avances des services (Halte Garderie, Périscolaire Maternelle, Périscolaire Primaire, Centre de Loisirs, Accueil Jeunes, Coordinateur, Frais de Structure).

### ■ Autorisation de lancer la procédure de délégation de services publics

Les activités de halte-garderie et d'animation périscolaire sont actuellement déléguées à l'Association MJC Serge Gainsbourg de Fléac en vertu d'une convention de 3 ans s'achevant le 17/05/2009.

Conformément à la loi, le conseil municipal autorise M. le maire à lancer de nouveau la procédure afin de remettre en concurrence les délégations de ces différents services.

### ■ Actualisation du règlement de restaurant scolaire

Pour faire suite aux observations de M<sup>me</sup> la Perceprice, il est proposé d'actualiser les règlements des services périscolaires et particulièrement le règlement des restaurants scolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Seront introduites les actualisations suivantes :

#### Dès janvier 2009 :

- la suppression des régularisations sur les factures suivantes (irrégulières)
- l'établissement d'une régularisation annuelle en fin d'année (motifs identiques).

#### A compter de septembre 2009 :

La facturation deviendra mensuelle avec un forfait lissé sur 10 mois.

Facturation en début de mois pour les 3 services périscolaires (Cantine, Bus, Garderie).

Les usagers des services auront la possibilité de demander à l'inscription le paiement par prélèvement automatique.

## Services Techniques

### Bilan du déneigement

Pendant la période de froid et surtout de neige les services techniques ont été fortement mobilisés.

Ce sont 37 km de voiries communales qui ont été traités. Pour cela 3,5 tonnes de sel et environ 15 tonnes de sable ont été utilisés. Il y a eu 3 jours de forte intervention. A raison de 20 km traités par jour, certains secteurs ont eu 2 voir 3 passages.

Il faut savoir que pour les températures du sol inférieure à 5° C, le chlorure de sodium (sel) n'est plus efficace. (il faut utiliser du chlorure de calcium, plus onéreux).

C'est pour cela, que la journée la plus froide, les agents ont sablé les zones verglacées pour permettre un minimum d'adhérence pour les véhicules.

Trois personnes composaient l'équipe d'intervention avec un camion traiteur (1 chauffeur et 1 répandeur) et 1 véhicule de ravitaillement en sel.



Rue du Pible

### Responsabilités

Un petit rappel sur notre responsabilité en cas de **neige ou verglas** :

**S**i vous vous blessez sur un trottoir en raison du gel ou de la neige, **les riverains sont responsables** et peuvent être mis en cause.

*Quelles responsabilités sur la voie publique ?*  
«On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait... des choses que l'on a sous sa garde» (art. 1384 du Code civil).

*Ce qui s'applique ici de la manière suivante :*

- La commune est responsable de l'état des rues et des espaces de circulation, qu'elle doit maintenir autant qu'il est possible hors de danger.
- Les riverains sont responsables de l'espace de circulation des piétons devant leurs immeubles. Que vous soyez locataire ou propriétaire de maison individuelle, ou propriétaire d'un immeuble collectif (c'est alors le syndicat de copropriété qui est concerné), ou exploitant d'un local commercial, votre responsabilité est engagée si un piéton se blesse devant chez vous en cas d'intempérie, parce que vous n'aviez pas pris les mesures de sauvegarde nécessaires.

## Les 100 ans de M<sup>me</sup> Andrée Lefèvre

La commune compte actuellement deux centenaires. D'autres personnes sont sur le point de les rejoindre.

Madame **Andrée LEFEVRE**, qui a eu 100 ans le 24 novembre 2008, réside chez sa fille et son gendre : Jeannette et Robert CARDE.

Ce samedi 10 janvier 2009, toute sa famille et amis s'étaient rassemblés au Château de Fléac, pour fêter cet événement. Une fête qui se prolongea tard dans la nuit et à laquelle elle a participé activement.

*Au préalable, une petite réception en mairie a permis au Maire de retracer cent ans d'un parcours très riche.*

Elle est originaire de Lille dans le Nord où elle a passé la majeure partie de sa vie et où elle a toutes ses racines. On peut dire que nous avons accueilli une vraie «Ch'ti».

A l'âge de 6 ans, elle connaît les affres de la première guerre mondiale.

Elle réussit merveilleusement ses études et à l'âge de 20 ans, elle devient institutrice.

En 1936, à l'âge de 28 ans, elle se marie avec un futur ingénieur des Arts et Métiers, M. André LEFEVRE, qui abandonnera plus tard ses études pour rejoindre son frère Lucien, pour se lancer dans l'horticulture.

Le couple des «André», va donner naissance à trois enfants, une fille et deux garçons : Jeannette en 1937, René en 1939 et enfin Guy en 1943.



M<sup>me</sup> Lefèvre entourée de ses enfants et de sa famille

En 1939 c'est le début de la seconde guerre mondiale. Son mari étant au front, elle rejoint la Touraine, avec ses enfants.

En 1945, nouveau tournant dans sa vie. L'exploitation agricole que dirige son mari André et son beau-frère Lucien a pris tellement d'ampleur qu'il est nécessaire d'ouvrir un magasin de fleurs pour écouler la production. Avec déchirement, M<sup>me</sup> Lefèvre décide de quitter ses chères petites têtes blondes pour passer du métier de maîtresse d'école à celui de fleuriste. Leur magasin est situé dans les faubourgs de Lille..

Cela tombe bien car M<sup>me</sup> Lefèvre, en plus de ses qualités pédagogiques est pourvue d'une extraordinaire sensibilité et d'un talent artistique reconnu de tous ceux qui la connais-

sent. Ses créations florales sont recherchées et son magasin de fleurs ne désemplit pas. La réussite professionnelle accompagne le bonheur familial. Les enfants des «André» se marient et leur donnent 9 petits-enfants. La grande roue de la vie poursuit sa course et, à leur tour, les petits-enfants se marient et leur donnent 8 arrières petits-enfants.

En mai 1988 M<sup>me</sup> Lefèvre perd son mari et décide alors de se rapprocher de sa fille M<sup>me</sup> CARDE Jeannette qui vit à Fléac. Depuis cette époque, elle coule des jours paisibles, rue de l'Ecluse, au bord de la Charente, tout près du pont de Basseau.

Nous souhaitons à M<sup>me</sup> Lefèvre de continuer de longues années encore sa vie dans le repos et le calme, entourée de sa famille.

## Repas des Anciens

**Guy Etienne avait l'honneur d'accueillir pour la première fois les Anciens de la commune.**

Dans son discours de bienvenue, le maire leur a souhaité une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé. Il a rappelé ce que les anciens représentent pour lui : «*Je sais la somme d'expérience et de sagesse que vous représentez, que vous êtes la mémoire solide et stable d'un passé que notre monde, qui va bien trop vite, tend à repousser très rapidement. Je sais qu'il faut vous écouter pour que l'avenir ait un sens...*».



Christophe Gouyou chante Paris

Après ces quelques mots, un excellent repas fut servi gracieusement par une partie du personnel communal, assistés de quelques bénévoles.

Nous les remercions pour cette aide précieuse,

ainsi que les nombreux convives dont la générosité a atteint 645 € pour la quête en faveur des serveurs.

L'après-midi récréatif était assuré par la troupe «Grain de Folie».

Un voyage musical a ensuite été offert, de la Méditerranée et ses opérettes, aux USA et son rock'n roll, en passant par l'Irlande et ses musiques celtiques, pour s'achever à Paris, ville éternelle du French Cancan.

Un grand merci à Christophe Gouyou et à toute sa troupe.



«Grain de Folie» :  
Musiques Celtiques

## MJC Fléac : Centre de Loisirs

### Nouveaux tarifs pour l'ALSH

Dans sa dernière réunion du 15 janvier 2009, le Conseil d'Administration a mis en place la nouvelle tarification pour les familles usagères de l'ALSH. Dès le 1<sup>er</sup> février 2009, et malgré un effort financier significatif des Communes (2.50 € par jour et par enfant), la contribution des familles augmente de 2.25 €.

Cette augmentation intervient alors que la MJC contient ses charges depuis 3 années et que la contribution de l'état et des autres partenaires réduit comme neige au soleil. Après plusieurs rencontres avec l'ensemble des partenaires, pour trouver les recettes nécessaires à hauteurs de 4.75 € par journée et par enfant, les Communes ont décidé de prendre plus de 50% à leur charge.

Pour plus d'infos, n'hésiter pas à consulter le site de la MJC :  
[www.mjcsgainsbourg.com](http://www.mjcsgainsbourg.com)

#### Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> février 2009

pour les journées d'Accueil de Loisirs et les journées de Séjour

Tarif famille pour Fléac, Linars, St Saturnin  
(les 3 communes participent pour 14 € par journée/enfant)

Allocataires Régime Général	Journée ALSH	Journée Séjour
QF1 jusqu'à 380 €	8.75 €	36.75 €
QF2 de 380,01 à 455 €	9.75 €	37.75 €
QF3 de 455,01 à 530 €	10.75 €	38.75 €
QF4 de 530,01 à 605 €	11.75 €	39.75 €
QF5 de 605,01 à 680 €	12.75 €	40.75 €
QF6 de 680,01 à 762 €	13.25 €	41.25 €
QF7 > à 762 €	13.75 €	41.75 €
QF non connu	13.75 €	41.75 €

Champmillon (part. 5 €)	24.50 €	52.50 €
Hiersac (part. 9 €)	20.50 €	48.50 €
Trois Palis (part. 6.95 €)	22.50 €	50.50 €
Extérieurs	29.50 €	57.50 €

### Les Eco mômes en vadrouille

Plus qu'une somme de séjours à destination de tous les enfants cet été, «les éco mômes en vadrouille» est un nouveau concept de vacances-action que la MJC propose aux enfants de 4 à 17 ans du 6 juillet au 27 août 2009.

Sous la forme de séjours de vacances classiques, de petits groupes d'enfants pourront vivre de vraies vacances et auront en fil conducteur à se saisir des bonnes pratiques éco citoyennes quotidiennes transposables à la vie du centre et au quotidien des familles du territoire.

Reportages, interviews, rencontres seront les bases de défis que chaque séjour devra relever autour des principes de développement durable adapté aux âges de chacun.



Les **EcoMÔMES**  
... en Vadrouille!

#### Nul besoin d'en dire plus, l'équipe fera sa grande présentation les :

- 17 février 2009 à la sortie des écoles de Fléac et sur les accueils périscolaires du soir ;
  - 19 février 2009 à la sortie des écoles de Linars ainsi que dans le cadre des accueils périscolaires du soir ;
  - 20 février 2009 à la sortie des écoles de Saint Saturnin et à l'accueil périscolaire du soir ;
  - 10 mars entre 12 et 14h au Collège Puygrellier de St Michel.
- Pour ceux qui ne peuvent se rendre à ces rendez-vous, un Forum de présentation de chaque séjour vous est proposé le Mardi 10 mars à 18h30 à la salle familiale de la MJC à Fléac. Les inscriptions se feront dès le 11 mars auprès de l'accueil. Pour plus d'information n'hésitez pas à consulter le site de la MJC sur [www.mjcsgainsbourg.com](http://www.mjcsgainsbourg.com)

## MJC Fléac : Randonnée

### Voici les prochaines dates des sorties pour la Randonnée Pédestre :

- Le dimanche **08 février** 2009 : **Ruelle**
- Le dimanche **15 mars** 2009 : **Mornac**
- Le dimanche **05 avril** 2009 : **Touvre**

Ces randonnées thématiques ont lieu **une fois par mois, le dimanche matin.**

Rassemblement pour le départ : 9h00, place de l'Eglise de Fléac.

Renseignements : Nicole Charrier - Tél : 06 67 25 51 63.



## Tennis Club de Fléac

### VOEUX

Le Tennis Club de Fléac adresse à ses adhérents (passés, actuels et futurs) ses meilleurs vœux pour l'année 2009.



### REPRISES

Les compétitions reprennent début février pour les équipes 1 masculines et féminines.



### POKER

Après le succès de son premier tournoi, le Tennis Club organisera prochainement un second tournoi de Poker.

Prévoyez votre soirée, nous vous tiendrons informés de la date.

## Les Amis du Logis de Chalonne

**L'association «Les Amis du Logis de Chalonne» vous invite à un après-midi théâtral**

**le dimanche 08 mars 2009, à 16 h  
Salle des Fêtes de Fléac**

Ce ne sont pas moins de douze comédiens sur scène. La compagnie «Le Manteau d'Arlequin» jouera ce dimanche, la pièce de TCHEKHOV «**La Cerisaie**» dans une adaptation de M. J. GOUGUET.



Compagnie «Le Manteau d'Arlequin»

L'histoire se déroule sur une propriété Russe, «La Cerisaie», que les propriétaires, elle Lionbov ANDREIEVNA et lui son frère Gaïev ANDREIEVITCH, criblés de dettes, vont être obligés de vendre.

Perdus dans leurs souvenirs d'enfance, ils ne veulent rien voir ni entendre, continuant de dépenser l'argent qu'ils n'ont plus, entourés d'affairiste comme LOPAKHINE le riche marchand, de PICTCHIK, le pique assiette désargenté lui aussi, qui s'incruste et demande sans cesse quelques roubles, de PETIA TROFIMOV, l'utopiste doctrinaire, éternel étudiant, porteur de la pensée future, et de FIRS, le vieux serviteur s'identifiant au «Verger blanc» et qui disparaîtra avec lui.

Mais rien ne pourra empêcher la vente de la Cerisaie, ni l'irréversible évolution du temps qui passe. Propriétaires et domestiques seront condamnés à l'exil.

On passe sans cesse du rire aux larmes, dans cette pièce très bien menée par l'ensemble des comédiens. Nous vous espérons très nombreux à venir l'applaudir.

A la fin de la représentation, vous pourrez prendre le verre de l'amitié et faire vos commentaires «à chaud» aux comédiens.

Entrée : 7 € • 1/2 tarif moins de 12 ans

Renseignements : Tél. : 05 45 91 13 92

## Comité de Jumelage

### Assemblée Générale ordinaire

Notre Assemblée Générale se déroulera le **Mardi 17 Février 2009** à 20h30 dans les locaux de la MJC. Cette assemblée sera l'occasion de faire le bilan d'activités 2008 qui a vu, entre autres événements marquants, la célébration des 15 ans de jumelage avec Inchtüre Area. Nous vous présenterons les projets 2009 et vous apporterons des détails sur

le programme, notamment sur le voyage à Marktbreit du 28 Avril au 2 Mai. Vous pourrez vous inscrire\*.

Nous examinerons le bilan financier, puis nous procéderons à l'élection du tiers sortant.

Vous soutenez les actions du Comité de Jumelage, vous désirez participer activement à la vie de l'association, vous avez envie de découvrir nos communes parte-

naires, venez nous rejoindre pour notre Assemblée Générale Mardi 17 Février!

\* **Rappel**: Adulte = 150 €, Enfant de - 12 ans = 50 €, adhésion au comité nécessaire.



Comité de Jumelage de Fléac  
Marktbreit - Inchtüre Area

## Société de Chasse

La Société de Chasse de Fléac organise

### le 1<sup>er</sup> Salon des Antiquaires et Belle Brocante

**le dimanche 01 Mars 2009**

à la Salle des Sports et l'Esplanade

#### Antiquaires

Intérieur Salle des Sports 1000 m<sup>2</sup>  
5,00 € le mètre

#### Belle brocante

Extérieur dans son magnifique cadre de  
l'esplanade

#### Ouvert à tous :

Professionnels & Amateurs - 1,50 € le mètre

Renseignements au :

06 64 44 65 87 ou 06 82 56 37 64  
après 19 heures.

Buvette - Restauration rapide sur place

**Le bureau de la société de chasse de Fléac souhaite à ses 98 adhérents et bénévoles une bonne année 2009.**

## La parole est donnée à ...

### «Partage Solidarité Avenir»

#### QUEL DEVELOPPEMENT POUR FLEAC ?

Lors de sa séance du 26 juin dernier le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de prescrire la révision du POS en Plan Local d'Urbanisme. Décision essentielle pour Fléac !

**En effet un rapide examen de la situation actuelle montre que le bourg ne s'est pas développé par auroles comme c'est souvent le cas, mais par pôles séparés :**

- administratif (autour de la Mairie...), centre commercial, pôle socio-sportif (gymnase, stade, Foyer résidence...), les écoles, les pôles urbanisés épars (Bellegarde, le Grand-Maine-La Vergne, les Provençales-la Pommeraie, la Cerisaie, Badoris imbriqué dans Linars) s'ajoutant aux villages (Brenat, Basseau...), les zones d'activité économique...
- Entre ces pôles des zones plantées de vignes ou cultivées, des vides urbanisés récemment (rue de la Cibarde), des bois... mais peu de liens
- De plus la coupure de la RN 141 accentue encore ce développement multipolaire, la sortie sud du bourg (Basseau,

Linars) est difficile et la desserte STGA non satisfaisante, toutes données qu'il faudra bien prendre en compte dans le PLU de même que la future déviation de la RN 141 et la LGV.

#### Fléac demain ?

- Fléac attire, la démographie le montre, et cela peut lui permettre de choisir son urbanisation qu'il faudra canaliser, sinon elle nous détruira : ni ville-dortoir, ni sanctuaire. Le schéma urbanistique sera déterminant.
- Une utilisation économe et équilibrée des espaces avec préservation de l'environnement et intégration paysagère des futurs lotissements est indispensable
- Accueillir c'est bien, intégrer c'est mieux : des services nouveaux pourront s'installer près de la future déviation de la RN 141 et d'Euratlantique, pôle économique majeur.
- De nouvelles infrastructures sont en prévision, leur emplacement sera essentiel
- Des axes de circulation supplémentaires seront nécessaires entre tous ces pôles. Le PLU doit donner de la cohérence à tous ces choix pour les dix-quinze ans à venir.

#### Dès aujourd'hui...

- il faut faire vivre les espaces existants comme c'est déjà engagé : nouvelles activités au centre commercial, davantage d'animations sur l'esplanade...
- créer du lien par des lieux aménagés (un espace loisirs est en préparation au Bois-Renaud...), installer des kiosques de verdure, favoriser la circulation douce (pistes cyclables déjà prévues, aménagement et balisage des venelles et chemins)...
- donner une âme à la rue Nouvelle qui en manque singulièrement (bordée d'arbres ?)
- renforcer l'identité viticole de la commune : pourquoi pas une «Fête du pineau», des cycles réguliers de conférence sur le thème général de la vigne et du vin ?

**La procédure du PLU prévoit des consultations diverses et donc de la population, l'avenir de la commune devient plus que jamais l'affaire de tous.**

Christian CLEVELAND,  
Patricia GUITRAUD,  
Jean-Noël PAQUIER,  
Chantal VAN LANEN

L'EQUIPE DE PARTAGE SOLIDARITE AVENIR VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2009 ET VOUS SOUHAITE BONHEUR, SANTE ET PROSPERITE.

### «Ensemble Autrement»

Chères concitoyennes et concitoyens, je vous présente tous mes vœux pour l'année 2009 que cette année vous apporte bonheur, santé et prospérité.

Le conseil municipal entame une année très importante pour l'avenir de notre municipalité entre autre à travers le PLU qui tracera le futur visage de notre commune, mais nous verrons la fin de ce dossier que dans 2 à 3 ans. Ce n'est pas pour autant

qu'il ne se passera rien sur notre territoire, des aménagements sont d'ores et déjà prévus pour améliorer notre cadre de vie. Les idées sont là, mais il faut les financer et ce n'est pas toujours simple !

De façon générale nous sommes tous pressés de voir les nouveaux projets, les promesses de campagne sortir de terre.

Mais, hélas il faut du temps pour monter les dossiers, faire les études, trouver les

financements sans avoir à gonfler les impôts pour enfin passer à la réalisation.

Le conseil municipal à travers les commissions est au travail sous l'impulsion de notre Maire, auquel j'apporte mon soutien tout en restant vigilant. Le chemin est long, il faut être constructif et tous travailler dans le même sens, ce qui n'empêche pas de défendre ses points de vue.

Laurent DÉOUX

## ■ SALLE DES SPORTS (Tennis de Table)

• **Vendredi 06 février**  
Fléac A – Gond Pontouvre  
Fléac C – Chateaufeu



## ■ TERRAIN DE FOOTBALL

• **Dimanche 1<sup>er</sup> février**  
Fléac B – Verdille  
• **Dimanche 15 février**  
Fléac B – Villefagnan  
• **Dimanche 22 février**  
Fléac A – Sireuil



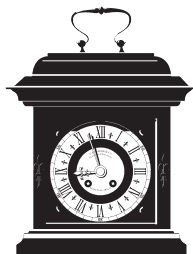
## ■ SALLE DES FÊTES

• **Mardi 17 février**  
Jumelage :  
Assemblée Générale

• **Dimanche 8 mars**  
Théâtre : La Cerisaie

## ■ SALLE DES SPORTS et ESPLANADE

• **Dimanche 1<sup>er</sup> mars**  
Chasse : Brocante



## Etat Civil

### NAISSANCES

Le 12/12/08 : Enaël David LAVEAU  
Le 16/12/08 : Adrien Clément VALLADE--BENOIST  
Le 26/12/08 : Timéo Jean-Claude ROUILLARD  
Le 06/01/09 : Hugo DA SILVA  
Le 07/01/09 : Rémy BODY

### MARIAGES - Néant

### DÉCÈS

Le 18/12/08 : Ludivine Céline FERREIRA DA SILVA née AMBLARD  
Le 27/12/08 : Charlotte Marie Alexandrine Angéline RAUDIER née BEAUZIL  
Le 30/12/08 : Huguette Paulette ANDRE née LACOUR  
Le 03/01/09 : Michel MORNET

### Récapitulatif Etat Civil Année 2008 :

Naissances : 47 • Mariages : 15 • Décès : 31

## Publication

**Responsable de la publication :** Guy ETIENNE  
**Responsable de la rédaction :** Sylvie CARRERA  
**Rédacteurs :** Agnès BEL, Christian CLEVELAND, Laurent DÉOUX, Bernard GOUGIS, Michèle ITANT, Jean-Michel NEAU, Jean Noël PAQUIER, Alain PIAUD, Brigitte SOULARD, Dominique VIROULAUD.

## PROBLÈME N° 179

# La Saint Valentin

Solution dans le prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									■	
II	■			■				■		
III					■			■		
IV										
V			■							
VI		■						■		■
VII					■		■		■	
VIII			■							
IX		■						■		
X										

### HORIZONTALEMENT :

- I- Il se fête le 14 février.
- II- Devant l'avocat ; Medecin spécialiste ; Va piano.
- III- Evêché Lorrain ; Inversé, il peut être châtelain.
- IV- Ville de Russie ; Elle fut aimée d'Abraham.
- V- A la droite du Seigneur ; Fiancée d'un autre temps.
- VI- On lui a volé dans les plumes ?
- VII- Son passage dans la cheminée l'a tourneboulé ! ; A poussé son premier cri.
- VIII- Dans le bon sens, il est de cœur ; Il n'y a pas de jour pour déclarer la sienne.
- IX- Les fiancés échangent les leurs, mais il peut être pieu ; Chamboulé par elle.
- X- Taries.

### VERTICALEMENT :

- 1- Accompagne souvent le verbe aimer.
- 2- Il est parfois en cage ; Article espagnol.
- 3- Retourné, il nous chauffe ; A trouvé son maître.
- 4- Surnom donné parfois à l'être aimé ; Abrégé d'opus.
- 5- Lac d'Afrique ; Symbole ; Il a eu sa guerre.
- 6- Petit mot doux qui a une grande valeur ; Journal coquin.
- 7- Pronom ; Fit venir avec lui.
- 8- Compte en Suisse ; Troublée par un aveu.
- 9- Met de niveau ; Ancienne amie.
- 10- Autre mot doux ; Ils ramenaient à la vie.

## Solution du numéro 178

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	E	R	P	E	N	T	I	N	S
II	Y	S	E	R		I	I		U	
III	L	I	V	O		B	U	L	B	E
IV	V	O	E	U	X		N	U	I	T
V	E	N	I		N	E	I	G	E	R
VI	S		L	E		A	M	E		E
VII	T	V		T	A	U		S	O	N
VIII	R	E	G	A	L		I		R	N
IX	E				B	O	U	G	I	E
X		C	O	T	I	L	L	O	N	S



Carte postale ancienne de Fléac : Villa des Hironnelles (rue du Château)

## Parution de Fléac Contact : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1<sup>er</sup> de chaque mois

Dépôt Légal : N° 540

IMPRESSION - COMPOSITION :  
COMPOSERVICES  
ZE Ma Campagne - Angoulême  
05 45 65 27 27